



Les Marcheurs du Pays roussillonnais

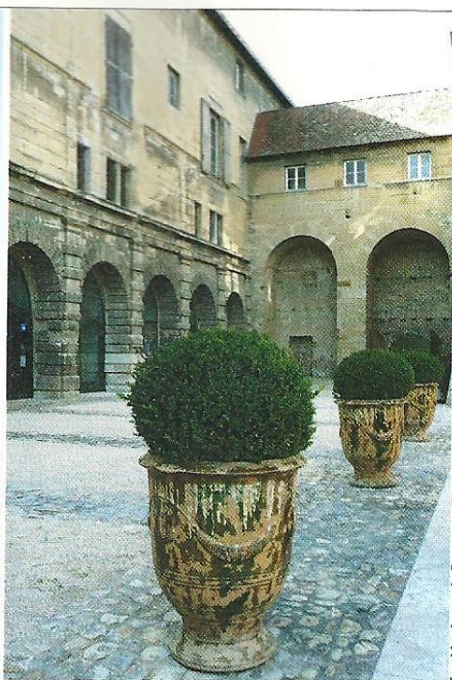
En quête de **paix royale**

En 1564, Catherine de Médicis et son jeune fils Charles IX, proclamé roi depuis un an, entament un long périple à travers la France afin de pacifier le royaume et d'asseoir le pouvoir royal. Une partie de cet itinéraire a été reconstituée, entre Lyon et Valence.

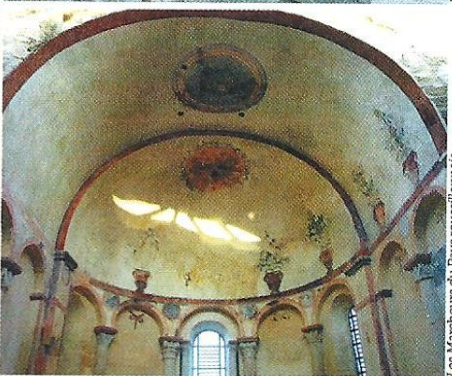
TEXTE FLORIANE DUPUIS



Des chariots chargés de nourriture, de meubles, de vaisselle, de coffres de vêtements ; une nuée de serviteurs, des milliers de chevaux, des soldats, des artisans... Réunissant dit-on 15 000 personnes, le cortège royal ne devait pas passer inaperçu. Pendant deux ans, la Cour sillonna les routes du royaume, de la Champagne au Poitou, en passant entre autres par la Provence, le Languedoc et la Bretagne, faisant halte dans les propriétés royales (évêchés, monastères, châteaux...) ou chez de puissants seigneurs locaux. Sans un certain Abel Jouan, il aurait été difficile de reconstituer précisément le parcours emprunté de 1564 à 1566 par Catherine de Médicis et son fils Charles IX, alors âgé de quatorze ans, lors de ce grand tour de France. Le serviteur du roi, qui faisait partie du voyage, consigna précisément les étapes dans un carnet. Publié dès le retour, l'ouvrage intitulé *Recueil et discours du voyage du roi Charles IX* est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France. C'est à partir de celui-ci qu'un club de randonnée basé en Isère, les Marcheurs du Pays roussillonnais, a retracé le parcours accompli dans



Le château de Roussillon, alors propriété du cardinal de Tournon.



Le prieuré de Salaise-sur-Sanne, considéré comme un lieu sacré.

Le pont roman, à Salaise-sur-Sanne.

les activités commerciales, mais aussi l'administration et les directives royales. Repris à partir de 1582 par le pape Grégoire XIII dans son calendrier dit « grégorien », cette mesure va s'étendre à toute la chrétienté et, par ricochet, au monde entier. Cet édit de Roussillon participe ainsi à l'un des objectifs affichés du grand tour de France initié par Catherine de Médicis : asseoir le pouvoir du roi sur l'ensemble du royaume. L'autre motivation de ce grand voyage à travers la France est d'ordre politique et religieux. La première guerre de religion vient de s'achever l'année précédente avec la paix d'Amboise signée par Catherine de Médicis.

Une trêve partielle et fragile

Depuis plusieurs années, les deux camps en présence s'affrontent violemment : d'un côté, les protestants (appelés aussi huguenots), de l'autre les catholiques, restés fidèles au pape. Depuis le début du XVI^e siècle, les thèses de Luther et Calvin, qui prônent une religion épurée et basée directement sur les textes sacrés, ont fait de nombreux adeptes en France, surtout dans le Sud où les conversions ont été massives. Désormais, les protestants représentent pas moins de 10 % de la population française.

Faut-il tolérer ou non cette nouvelle religion ? La question se pose au pouvoir royal. En tant que chef de l'Église, le roi se doit de défendre la monarchie catholique. Henri II, mari de Catherine de Médicis, avait opté pour la répression. À sa mort, la reine penche plutôt pour la voie de la conciliation. Ce grand tour de France vise ainsi à pacifier le pays. Il s'agit de mener une politique de réconciliation et de tolérance dans le Dauphiné et les autres terres gagnées aux idées protestantes. Mais sur ce point, la tentative restera vaine. Les guerres de religion reprendront et mettront le pays à feu et à sang jusqu'à la fin du siècle. Quant au pouvoir royal, il vacillera mais ne tombera pas et se renforcera même au cours du XVII^e siècle.

l'ancienne province du Dauphiné, entre Lyon et Valence. Après avoir séjourné vingt-cinq jours « au lieu-dit de Lyon, écrit Abel Jouan, le roi partit de ce lieu le neuvième jour de juillet pour aller passer par-dessus le pont du Rhône qui est le commencement du Dauphiné et aller dîner au pont de Cherry [Chéry], pauvre village, et coucher à Crémieu, petite ville ». Il est vraisemblable que la décision de quitter Lyon et d'opter pour les terres dauphinoises plutôt que pour les villes de la vallée du Rhône soit liée à l'épisode de « peste » qui frappe alors la région. Plutôt que de la peste proprement dite, il s'agissait probablement d'une maladie mortelle et épidémique comme le typhus ou le choléra. Après des étapes à Heyrieux, Septème et les Côtes-d'Arej, Charles IX est reçu à Roussillon dans le château du cardinal de Tournon tout juste reconstruit dans un style Renaissance.

Au cours de ce séjour qui va durer une trentaine de jours, le jeune roi promulgue un édit qui est en quelque sorte encore en vigueur aujourd'hui... Dans ce texte, Charles IX ordonne que le premier janvier soit désormais le premier jour de l'année partout en France. L'objectif est de faciliter



Les Marcheurs du Pays roussillonnais



La tour d'Anjou, uniques ruines du château du même nom où dinèrent Charles IX et Catherine de Médicis lors de leur périple.

À droite, des peintures du XIV^e siècle, à Salaise-sur-Sanne.

Les Marcheurs du Pays roussillonnais

CONTACTS

- ▶ **FFRandonnée Isère**
04 38 70 06 69
isere.ffrandonnee.fr
- ▶ **FFRandonnée Drôme**
04 75 75 47 83
drome.ffrandonnee.fr
- ▶ **Comité départemental du tourisme de l'Isère**
isere-tourisme.com
- ▶ **Office de tourisme du Pays roussillonnais**
04 74 86 72 07
tourisme-pays-roussillonnais.fr

À VOIR, À FAIRE

▶ **Château de Roussillon**
C'est dans cet édifice Renaissance classé Monument historique que le jeune Charles IX et Catherine de Médicis séjournèrent vingt-neuf jours en 1564. On peut visiter la salle où fut signé l'édit royal. Ouvert toute l'année. 04 74 86 72 07

▶ **Prieuré de Salaise**
Situé près de la rivière la Sanne, ce prieuré fondé vers l'an mil était un haut lieu de pèlerinage. Il abrite une crypte et un chœur datant du XII^e siècle. Visite seulement sur demande. 04 74 86 72 07

▶ **Tour d'Anjou**
Du château où dina Charles IX, il ne reste qu'une tour et quelques pans en ruine dominant le vieux village d'Anjou.

À LIRE

- ▶ **Un Tour de France royal. Le voyage de Charles IX (1564-1566)**, de J. Boutier, A. Dewerpe et D. Nordman, éd. Aubier, 1984.
Une analyse éclairante sur ce grand tour de France entrepris par le jeune Charles IX et Catherine de Médicis.
- ▶ **Catherine de Médicis**, de J.-F. Solnon, éd. Perrin, 2009.
Portrait d'une reine qui exerça trente années de pouvoir.

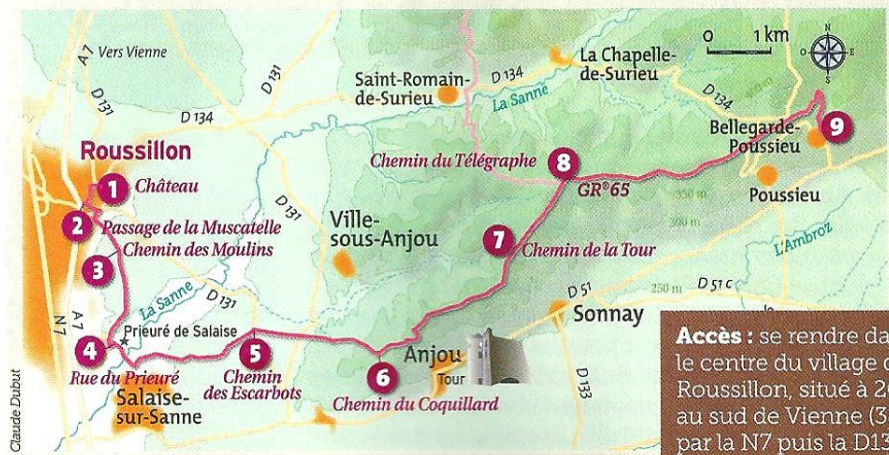
L'ITINÉRAIRE

De Roussillon à Bellegarde-Poussieu

Il s'agit de l'une des futures étapes du GR® en cours de validation. Parcours linéaire, prévoir deux véhicules.

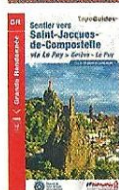
▶ **Distance** : 18 km ▶ **Durée** : 5 h ▶ **Difficulté** : moyenne ▶ **Balisage** : jaune et blanc-rouge (GR®65) ▶ **Cartes IGN** Top 25 3033 O, 3034 E et 3033 E

▶ **Description** : du château de Roussillon ①, prendre l'escalier situé derrière le monument aux morts, continuer à gauche, passer sous le porche, devant l'église, puis descendre sur la gauche par le passage de la Muscatelle. ② À la fin du passage, prendre à droite, traverser l'avenue, emprunter le passage Lecerf puis, après avoir traversé, prendre la rue Laennec et ensuite à droite le chemin des Moulins ③. Continuer sur le sentier en face, poursuivre sur la route à droite et tourner rue du Prieuré ④. Prendre le sentier situé dans le prolongement de la route, passer devant le prieuré et poursuivre sur la rue de Montailou puis par le chemin des Escarbots ⑤. Traverser la route et prendre en face le chemin du Coquillard ⑥. Franchir la D131 et continuer tout droit. À la fin du sentier, poursuivre la route sur 400 m puis sur le chemin. Au croisement, suivre « Tour d'Anjou-Table d'orientation », puis le chemin de la Tour. ⑦ Au carrefour, emprunter le chemin du télégraphe-table d'orientation ⑧. Poursuivre à droite sur le GR®65 et suivre son balisage. ⑨ Quitter le GR®65 et entrer dans Bellegarde-Poussieu.



Accès : se rendre dans le centre du village de Roussillon, situé à 20 km au sud de Vienne (38) par la N7 puis la D131C.

TOPO-GUIDES®



▶ **Sentier vers Saint-Jacques-de-Compostelle : Genève - Le Puy**, éd. FFRandonnée, réf. 650, juin 2013, 15,50 €



▶ **L'Isère... à pied**, éd. FFRandonnée, réf. D038, février 2015, 14,50 €



▶ **Le Parc naturel régional du Pilat... à pied**, éd. FFRandonnée, réf. PN05, avril 2014, 9,50 €